

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	47	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
015-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSÉ - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Patrice BOSSE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE)

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : FIXATION DU PRIX DE VENTE DES PARCELLES DE TERRAIN AU SEIN DES ZONE D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

A compter de ce jour, hors négociations déjà engagées antérieurement, il est proposé au conseil communautaire de fixer le prix de vente des parcelles de terrain au sein des zones d'activités communautaires à 20 € HT/m².

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de fixer le prix de vente des parcelles de terrain au sein des zones d'activités communautaires à 20 € HT/m².

La délibération prend effet à compter de ce jour.

A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-15-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	47	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
016-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSÉ - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Patrice BOSSE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélie SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HALBOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE)

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : CREATION ET AMENAGEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITES DU BOSC MAUGER A YERVILLE

*Vu les statuts de la Communauté de communes par arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2016 ;
Vu la compétence de la Communauté de communes pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activités économiques ;
Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
Vu le schéma de cohérence territoriale du Pays Plateau de Caux Maritime ;
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire ;*

Considérant la réserve foncière constituée par la commune d'Yerville au sud de la zone d'activités du Bois de l'Arc ;
Considérant le zonage et le règlement du plan local d'urbanisme de la commune d'Yerville ;

Après délibération, le Conseil communautaire, par 52 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, décide :

- De créer d'une zone d'activités, hameau du Bosc Mauger à Yerville ;
- De créer le budget annexe assujéti à la TVA : « ZA Bosc Mauger » ;
- D'accepter le transfert en pleine propriété, sous forme de cession à l'euro symbolique, du terrain d'assiette du projet, à l'exception de l'espace boisé classé (parcelles cadastrales référencées : 000 AA 318 ; 000 AA 65 ; 000 AA 104 ; 000 AA 105) ;
- D'autoriser le Président à mandater le géomètre et l'étude notariale dans le cadre de ce transfert ;
- D'adopter l'opération d'aménagement de la zone d'activités du Bosc Mauger ;
- D'autoriser le Président à signer tous documents utiles à cette affaire ;
- D'autoriser le Président à engager la procédure de passation des marchés publics, à signer les marchés et les pièces afférentes à ce dossier ;

- D'inscrire les crédits nécessaires au BP 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-16-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	47	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
017-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSE - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Patrice BOSSE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFORIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HALBOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE)

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Président rappelle que les comptes de gestion constituent la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil communautaire ne peut valablement délibérer sur les comptes administratifs du Président sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

Approuve les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-17-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	47	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
018-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSE - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Patrice BOSSE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFORIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE)

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les comptes de gestion de l'exercice 2020 dressés par le Receveur ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 2020 adoptant le budget principal et les budgets annexes ;

Monsieur le Président expose à l'assemblée communautaire les conditions d'exécution des budgets de l'exercice 2020 ;

Le Président ayant quitté la séance, le Conseil Communautaire siège sous la Présidence d'Alain PETIT, conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Adopte le compte administratif du BUDGET PRINCIPAL de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	488 618,20 €	3 896 917,01 €
Recettes	580 542,28 €	3 891 674,83 €
Résultat de l'exercice	91 924,08 €	-5 242,18 €
Excédent ou déficit reporté 2019	-149 896,39 €	410 882,57 €
Résultat de clôture 2020	- 57 972,31 €	405 580,39 €

- Adopte le compte administratif du BUDGET ANNEXE « Hôtel d'entreprises N°2 » de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	78 901,86 €	103 899,34 €
Recettes	127 755,88 €	140 513,79 €
Résultat de l'exercice	48 854,02 €	36 614,45 €
Excédent ou déficit reporté 2019	-4 4474,42 €	6 723,57 €
Résultat de clôture 2020	4 379,60 €	43 338,36 €

- Adopte le compte administratif du BUDGET ANNEXE « Développement économique » de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	3 087 422,51 €	3 156 778,35 €
Recettes	3 044 049,40 €	3 234 732,89 €
Résultat de l'exercice	-43 373,11 €	77 954,54 €
Excédent ou déficit reporté 2019	-150 415,68 €	141 396,71 €
Résultat de clôture 2020	-193 788,79 €	219 351,25 €

- Adopte le compte administratif du BUDGET ANNEXE « Ordures Ménagères » de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	95 757,44 €	1 061 580,97 €
Recettes	29 163,25 €	1 124 372,56 €
Résultat de l'exercice	-66 594,19 €	62 791,59 €
Excédent ou déficit reporté 2019	191 033,46 €	-83 466,73 €
Résultat de clôture 2020	124 439,27 €	-20 675,14 €

Les résultats des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2020 pour la Communauté de communes Plateau de Caux Doudeville - Yerville sont en concordance avec les comptes administratifs 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-18-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Voitants
56	47	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
019-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSE - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Patrice BOSSE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE)

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

Il est proposé au Conseil Communautaire d'affecter les résultats de l'exercice 2020.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2020, le 13 avril 2021, ce jour.

BUDGET PRINCIPAL et BUDGET ANNEXE « ORDURES MANAGERES » FUSIONNES au 1^{er} janvier 2021 :

Considérant que le cumul des comptes administratifs fait apparaître un excédent de fonctionnement de 384 905,25 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	Budget principal	Budget Ordures Ménagères	Cumul
Excédent global de fonctionnement au 31/12/2020	405 580,39 €	-20 675,14 €	384 905,25 €

Solde d'exécution d'investissement au 001	- 57 972,31 €	124 439,27 €	66 466,96 €
Solde des restes à réaliser	- 800,00 €	0,00 €	0,00 €
Besoin de financement	- 58 772,31 €	0,00 €	0,00 €

AFFECTATION			384 905,25 €
Affectation au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)			0,00 €

Excédent de fonctionnement reporté au 002			384 905,25 €
Excédent d'investissement reporté au 001			66 466,96 €

BUDGET ANNEXE « HOTEL D'ENTREPRISES N°2 »:

Considérant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 43 338,36 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent global de fonctionnement au 01/01/2020		43 338,36 €
---	--	-------------

Solde d'exécution d'investissement au 001		4 379,60 €
Solde des restes à réaliser		0 €
Besoin de financement		0,00 €

AFFECTATION		
Affectation au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)		0,00 €
Excédent de fonctionnement reporté au 002		43 338,36 €
Excédent d'investissement reporté au 001		4 379,60 €

BUDGET ANNEXE « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE YERVILLE » :

Considérant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 219 351,25 € ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Excédent global de fonctionnement au 31/12/2019		219 351,25 €
---	--	--------------

Solde d'exécution d'investissement au 001		- 193 788,79 €
Solde des restes à réaliser		0,00 €
Besoin de financement		- 193 788,79 €

AFFECTATION		
Affectation au 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)		193 788,79 €
Excédent de fonctionnement reporté au 002		25 562,46 €
Déficit d'investissement reporté au 001		-193 788,79 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-19-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56		

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
020-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSÉ - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Patrice BOSSE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFORIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE)

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : FIXATION DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

Le produit de l'impôt nécessaire à l'équilibre du projet de budget primitif 2021 est fixé à 597 678 €. Compte tenu des bases d'imposition prévisionnelles 2021, il est proposé d'augmenter de 8,7083 % les taux d'imposition 2021 des taxes directes locales.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide, par 28 voix pour, 21 voix contre et 7 abstentions, de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2021 comme suit :

	TAUX 2020	TAUX 2021	BASES 2021	PRODUITS 2021
Taxe foncière (bâti) :	2.98%	3,24 %	12 337 000	399 719 €
Taxe foncière (non bâti)	5.97%	6,49 %	1 928 000	125 127 €
Cotisation foncière des Entreprises :	2.29%	2,49 %	2 925 000	72 832 €
Total :				597 678 €
Fiscalité professionnelle de zone :	22.42%	22,42 %	61 900	13 878 €
Fiscalité professionnelle éolienne :	22.42%	22,42 %	24 700	5 538 €

A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-20-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
56	46	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
021-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LÉBOUC (pouvoir de Philippe COTE) - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACASSE - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Patrice BOSSE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFORNIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE) - Philippe COTE (pouvoir à Alain LÉBOUC) -

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : FIXATION DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR 2021

Vu la délibération n°063-2020 du 13 octobre 2020 instituant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire communautaire à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 51 voix pour, 0 voix contre et 5 abstentions,

FIXE le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 15.85% sur le territoire de la Communauté de Communes pour l'année 2021, pour l'ensemble des 40 communes composant la Communauté de Communes Plateau de Caux - Doudeville - Yerville.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-21-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	46	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
022-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc (pouvoir de Philippe COTE) - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSE - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Patrice BOSSE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTIE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE) - Philippe COTE (pouvoir à Alain LEBouc) -

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATION (GEMAPI)

Vu le code de l'environnement et notamment l'article L. 211-7 ;
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5214-16 ;
Vu le code général des impôts et notamment l'article 1530 bis ;
Vu la délibération N°12-2018 de la communauté de communes Plateau de Caux-Doudeville-Yerville, en date du 8 février 2018, instituant la taxe GEMAPI pour le financement de cette compétence ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

DECIDE de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2021 comme suit :

- D'arrêter le produit de la taxe GEMAPI à 276 236 € pour l'exercice 2021,
- De charger Monsieur le Président de notifier la présente délibération aux services préfectoraux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-22-2021-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021
Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	46	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
023-2021

Présents: Alain LEBOUÇ (pouvoir de Philippe COTE) - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Philippe COTE - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSE - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Patrice BOSSE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoît CAUFORIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés: Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE) - Philippe COTE (pouvoir à Alain LEBOUÇ) -

Absent: Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur Le Président propose au Conseil communautaire d'admettre en non-valeur des produits irrécouvrables.

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'admettre en non-valeur des produits irrécouvrables pour un montant de 5 000,00 € ;
- D'imputer la dépense de 5 000,00 € au compte 6541 du budget principal 2021 ;
- D'autoriser le Président à signer tous documents afférents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-23-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	46	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
024-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LÉBOUC (pouvoir de Philippe COTE) - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LÉCONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSÉ - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Patrice BOSSE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFORNIER - Marcel MASSON - Agnès LALOÏ (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUDEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOÏ) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE) - Philippe COTE (pouvoir à Alain LÉBOUC) -

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ADOPTION DE LA CONVENTION D'ADHESION AU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

Vu l'avis favorable du Bureau, réuni le 8 février 2021

Le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux élus des intercommunalités et des communes de moins de 20 000 habitants qui rayonnent et exercent, pour tout le territoire qui les entoure, des fonctions essentielles de centralité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques, où il fait bon vivre.

Le programme est déployé sur 6 ans.

La candidature conjointe de Doudeville, Yerville et de la Communauté de communes à l'appel à projet Petites Villes de Demain a été retenue par l'Etat en décembre 2020.

Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des centralités et des communes environnantes en milieu rural.

Dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, un chef de projet sera recruté par la Communauté de communes et ce poste sera financé à 70% par la Banque des Territoires.

Pour les communes lauréates du dispositif et la Communauté de communes, les étapes à franchir sont les suivantes :

- Signature d'une convention d'adhésion : premier acte d'engagement dans le programme (cette convention est co-signée par les exécutifs des communes lauréates et de l'intercommunalité, par le

préfet, et le cas échéant par tout autre partenaire institutionnel et technique).

La signature de cette convention d'adhésion permet de solliciter le co-financement du chef de projet.

- Recrutement du chef de projet : il assure le pilotage opérationnel des projets de revitalisation pour le compte des exécutifs locaux. Le portage administratif du chef de projet est assuré par la Communauté de communes.

- La signature d'une convention cadre Petites Villes de Demain, dans les 18 mois suivant la signature de la convention d'adhésion. Celle-ci contient la stratégie de revitalisation et les actions et moyens à déployer pour la concrétiser.

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'affirme son engagement dans le programme Petites Villes de Demain, aux côtés des communes de Doudeville et d'Yerville ;**
- **D'autoriser le Président à signer la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain ouvrant le financement du poste de chef de projet à 70% par la Banque des Territoires ;**
- **D'autoriser le Président à solliciter les subventions de co-financement du poste de chargé de projet auprès de l'Etat et de tout organisme pouvant apporter une aide ;**
- **D'autoriser le Président à engager toutes les démarches afférentes à cette affaire.**

A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210414-CC-24-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	46	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
025-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBOUIC (pouvoir de Philippe COTE) - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSÉ - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Patrice BOSSE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélie SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE) - Philippe COTE (pouvoir à Alain LEBOUIC) -

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ADHESION A SEINE MARITIME-ATTRACTIVITE

Considérant l'adhésion de la Communauté de communes à Seine Maritime Attractivité, par délibération du 13 avril 2017 ;

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- De renouveler l'adhésion à Seine Maritime Attractivité pour l'année 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-25-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	46	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
026-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBOUÇ (pouvoir de Philippe COTE) - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSE - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Patrice BOSSE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélie SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE) - Philippe COTE (pouvoir à Alain LEBOUÇ) -

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : CREATION D'UN POSTE D'INFIRMIERE TERRITORIALE

Monsieur Le Président rappelle au Conseil Communautaire que, conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Monsieur Le Président expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent d'infirmière territoriale à la Crèche La Nourserie afin d'anticiper le remplacement, temporaire, de l'agent en fonction.

Monsieur Le Président rappelle au Conseil Communautaire que, conformément à l'article 3-3,2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, un emploi permanent du niveau de la catégorie A, B ou C peut être occupé par un agent contractuel lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au Conseil Communautaire de créer, à compter du 14 avril 2021, un emploi permanent d'Infirmière territoriale de classe normale, relevant de la catégorie B, à temps complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35^{ème}.

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- De créer un poste d'Infirmière Territoriale de classe normale, catégorie B, à temps complet, à raison de 35/35^{ème}, à compter du 14 avril 2021 ;
La rémunération est fixée en référence à la grille indiciaire du grade d'Infirmière territoriale de classe normale.
- D'autoriser, le cas échéant, le recrutement d'un agent contractuel ;
- De donner tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

La dépense correspondante est inscrite au chapitre 012 du budget primitif 2021

A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-26-2021-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021
Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	46	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
027-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBOUIC (pouvoir de Philippe COTE) - Didier DECULTOT - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Xavier VANDENBULCKE - Josiane CERVEAU - Dany BLARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSÉ - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Patrice BOSSE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Luc LEFRANCOIS - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE) - Philippe COTE (pouvoir à Alain LEBOUIC) -

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : OFFRE DE LOCATION DE VELOS ET DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

La Communauté de Communes du Plateau de Caux Doudeville Yerville, au titre des compétences mobilité et tourisme, souhaite développer sur son territoire une offre de location de vélos et vélos à assistance électrique. Cette prestation sera complémentaire aux offres existantes en Seine-Maritime dans le cadre du projet d'E-Stations, initié par Seine Maritime Attractivité.

L'objectif est de proposer une offre de transport alternative aux touristes du Département de la Seine-Maritime et aux habitants du territoire communautaire.

Ainsi, il est proposé

- de s'engager avec l'entreprise Loc'Vélo pour louer une flotte de vélos adultes et enfants,
- de s'appuyer sur des gestionnaires (prestataires touristiques implantés à proximité des itinéraires cyclo touristiques) qui accepteront d'assurer, sur une phase de test, le service de location des vélos.

Le gestionnaire « L'Auberge de la Durdent » à Héricourt en Caux a été retenu par la Commission Tourisme. Il assurera le service de location pour le compte de la Communauté de Communes via une plateforme de réservation en ligne www.ouibike.net.

En contrepartie, « L'Auberge de la Durdent » conservera les recettes de la location.

Le contrat de location établi par l'entreprise Loc'Vélo précise notamment :

- Les tarifs définis pour la location des vélos et vélos à assistance électrique (VAE)

DUREE	VELO ADULTE Trekking	VELO ENFANT Junior	VELO E-BIKE (AVEC ASSISTANCE ELECTRIQUE)
½ JOURNEE	12 €	9 €	25 €
1 JOUR	18 €	14 €	35 €

- La durée de location est fixée à 5 mois consécutifs à compter du 1^{er} mai 2021.

La Communauté de Communes s'engage :

- A proposer la location de vélos à assistance électrique sur le site de l'Auberge de la Durdent à Héricourt en Caux, à titre expérimental ;
- A communiquer sur l'offre de location.

Les premiers vélos seront mis à disposition du site « L'Auberge de la Durdent » à Héricourt en Caux qui en assurera la gestion pendant la saison estivale.

Après délibération, le Conseil communautaire, 51 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, décide :

- D'adopter l'opération de location de vélos et de vélos à assistance électrique,
- De s'engager avec l'entreprise Loc'Vélo pour louer une flotte de vélos adultes et enfants et d'approuver le contrat de location et les conditions générales d'accès et d'utilisation,
- De mettre gracieusement à disposition de l'Auberge de la Durdent à Héricourt-en-Caux les vélos et accessoires (casques, gilets, compteur, panier, siège bébé...),
- D'autoriser le Président à signer le contrat de location et toutes autres pièces relatives à ce dispositif et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-27-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	43	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
028-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc (pouvoir de Philippe COTE) - Didier DECULTOT (pouvoir de Luc LEFRANCOIS) - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTELLER - Philippe LACAISSE - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE (pouvoir de Xavier VANDENBULCKE) - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER (pouvoir de Patrice BOSSE) - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE) - Philippe COTE (pouvoir à Alain LEBouc) - Luc LEFRANCOIS (pouvoir à Didier DECULTOT) - Xavier VANDENBULCKE (pouvoir à Michel FILLOCQUE) - Patrice BOSSE (pouvoir à Francisca POUYER).

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Il est proposé au conseil communautaire d'apporter une subvention de 373 € à l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique pour l'édition du guide pêche 2021.

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'apporter une subvention de 373 € à l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique pour l'édition du guide pêche 2021.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-28-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	43	54

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
029-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LÉBOUC (pouvoir de Philippe COTE) - Didier DECULTOT (pouvoir de Luc LEFRANCOIS) - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSE - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE (pouvoir de Xavier VANDENBULCKE) - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER (pouvoir de Patrice BOSSE) - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUDEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE) - Philippe COTE (pouvoir à Alain LÉBOUC) - Luc LEFRANCOIS (pouvoir à Didier DECULTOT) - Xavier VANDENBULCKE (pouvoir à Michel FILLOCQUE) - Patrice BOSSE (pouvoir à Francisca POUYER).

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : RENOVATION DE L'HABITAT - VERSEMENT DE SUBVENTIONS

Monsieur Jean Nicolas ROUSSEAU informe l'assemblée délibérante qu'il ne prend pas part à cette délibération.

Sur avis favorable de la Commission Habitat,

Après délibération, le Conseil Communautaire, 53 voix pour ; 1 voix contre et 0 abstention, décide le versement de subventions au titre des rénovations de l'Habitat :

- de 2 342,50 € (1 500 € toiture + 842,50 € adaptation) à M. Marc GRAIN domicilié à Doudeville (commission du 18/03/2021) ;
- de 1 500 € à Mme Roberte DAVID domiciliée à Berville (commission du 18/03/2021) ;
- de 1 500 € à Mme Yvette RAGOT domiciliée à Doudeville (commission du 18/03/2021) ;
- de 1 500 € à M. Pascal HALLOT domicilié à Harcanville (commission du 18/03/2021) ;
- de 1 500 € à M. Jean Nicolas ROUSSEAU domicilié à Anvéville (commission du 31/01/2019).

A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-29-2021-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	43	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
030-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc (pouvoir de Philippe COTE) - Didier DECULTOT (pouvoir de Luc LEFRANCOIS) - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACAISSE - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE (pouvoir de Xavier VANDENBULCKE) - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER (pouvoir de Patrice BOSSE) - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoît CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélie SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE) - Philippe COTE (pouvoir à Alain LEBouc) - Luc LEFRANCOIS (pouvoir à Didier DECULTOT) - Xavier VANDENBULCKE (pouvoir à Michel FILLOCQUE) - Patrice BOSSE (pouvoir à Francisca POUYER).

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA PLATEFORME DECHETS VERTS DE ROUTES

Sur avis favorable de la Commission Environnement,

Après délibération, le Conseil communautaire, par 51 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention, décide d'approuver le projet de modification des horaires d'ouverture de la plateforme déchets de Routes à compter du 1^{er} mai 2021 annexé à la présente délibération.

A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-30-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Jean Nicolas ROUSSEAU



PROJET DE MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME DÉCHETS VERTS DE ROUTES

HORAIRES ÉTÉ PLATEFORME DÉCHETS VERTS DE ROUTES		
	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Fermée	13h30 – 19h
MARDI	9h - 12h	13h30 – 19h
MERCREDI	9h - 12h	13h30 – 19h
JEUDI	9h - 12h	13h30 – 19h
VENDREDI	9h - 12h	13h30 – 19h
SAMEDI	9h - 12h	13h30 – 19h
DIMANCHE	Fermée	Fermée
TOTAL OUVERTURE	15 h	33 h
		48 h

PROJET HORAIRES ÉTÉ PLATEFORME DÉCHETS VERTS DE ROUTES		
	MATIN	APRES-MIDI
	Fermée	13h30 – 18h
	Fermée	Fermée
	9h - 12h	13h30 – 18h
	Fermée	13h30 – 18h
	Fermée	13h30 – 18h
	9h - 12h	13h30 – 18h
	Fermée	Fermée
	6 h	22,5 h
		28,5 h

HORAIRES HIVER PLATEFORME DÉCHETS VERTS DE ROUTES		
	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Fermée	13h30 – 17h
MARDI	9h - 12h	13h30 – 17h
MERCREDI	9h - 12h	13h30 – 17h
JEUDI	9h - 12h	13h30 – 17h
VENDREDI	9h - 12h	13h30 – 17h
SAMEDI	9h - 12h	13h30 – 17h
DIMANCHE	Fermée	Fermée
TOTAL OUVERTURE	15 h	21 h
		36 h

PROJET HORAIRES HIVER PLATEFORME DÉCHETS VERTS DE ROUTES		
	MATIN	APRES-MIDI
	Fermée	13h30 – 17h
	Fermée	Fermée
	9h - 12h	13h30 – 17h
	Fermée	13h30 – 17h
	Fermée	13h30 – 17h
	9h - 12h	13h30 – 17h
	Fermée	Fermée
	6 h	17,5 h
		23,5 h

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	43	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
031-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LEBouc (pouvoir de Philippe COTE) - Didier DECULTOT (pouvoir de Luc LEFRANCOIS) - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LECONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTEILLER - Philippe LACASSE - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE (pouvoir de Xavier VANDENBULCKE) - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER (pouvoir de Patrice BOSSE) - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFORNIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUDEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélie SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTE.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE) - Philippe COTE (pouvoir à Alain LEBouc) - Luc LEFRANCOIS (pouvoir à Didier DECULTOT) - Xavier VANDENBULCKE (pouvoir à Michel FILLOCQUE) - Patrice BOSSE (pouvoir à Francisca POUYER).

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : BAISSÉ DES INDEMNITES DE FONCTION D'ELUS

Sur proposition du Président,

Vu les articles L5211-12 et R5214-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°38-2020 du 23 juillet 2020 ;

Les indemnités maximales votées par le conseil communautaire pour l'exercice effectif des fonctions de Président ou de Vice-président sont déterminées en appliquant un taux, relatif à la population de la communauté, au montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le tableau ci-dessous exprime les taux et les montants correspondants maximaux applicables depuis le 1^{er} janvier 2019 :

Population	Taux maximal en %		Soit un montant maximal en € brut mensuel	
	Président	Vice-président	Président	Vice-président
De 20 000 à 49 999	67,50 %	24,73 %	2 625,35 €	961,83 €

Il est proposé au conseil communautaire de baisser les indemnités de fonction d'élus et de fixer, à compter du 1^{er} mai 2021, le taux de :

- L'indemnité du Président, pour l'exercice de ses fonctions, à 51,6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
- L'indemnité des Vice-présidents, pour l'exercice de leurs fonctions, à 18,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Accepte de baisser les indemnités de fonction d'élus à compter du 1^{er} mai 2021,
- Fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Président et des Vice-présidents comme suit :
 - o Président : 51.6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,
 - o Vice-présidents : 18.9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-31-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU

Séance du 13 avril 2021

Nombre de membres

En exercice	Présents	Votants
56	43	55

Date de convocation
06 avril 2021

Date d'affichage

Numéro de Délibération
032-2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Laurent-en-Caux, sous la présidence de M. Jean Nicolas ROUSSEAU, Président.

Présents : Alain LÉBOUC (pouvoir de Philippe COTE) - Didier DECULTOT (pouvoir de Luc LEFRANCOIS) - Jean Nicolas ROUSSEAU - Corinne DEMOTTAIS - Xavier CAVELAN - François-Marie LEGER - Rémi LÉCONTE - Séverine GEST (pouvoir de Pierre ESCAP) - Josiane CERVEAU - Dany BIARD - François BOUTELLER - Philippe LACAISSÉ - Daniel DURECU (pouvoir de Sylvie FICET) - Pascal LOSSON - Claire ANDRE (pouvoir de Sophie ANDRE) - Christophe ORANGE - Gisèle CUADRADO - Didier DELAMARE - Clotilde COLLEY - Michel FILLOCQUE (pouvoir de Xavier VANDENBULCKE) - Francis BELLENGER - Alain PETIT - Francisca POUYER (pouvoir de Patrice BOSSE) - Mathilde ROUSSEL - Daniel BEUZELIN (pouvoir de Jean-Pierre LANGLOIS) - Emmanuel CAUCHY - Patrice MATHON - Philippe CORDIER - Julien LESEIGNEUR - Eric HALBOURG - Eric DODELIN - Ludovic HOUX - Gérard TIERCELIN - Benoit CAUFOURIER - Marcel MASSON - Agnès LALOI (pouvoir de Michel PIEDNOEL) - Rémy BONAMY (pouvoir d'Olivier RICOEUR) - Olivier HOUDEVILLE - Thierry LOUVEL (pouvoirs de Jean-Pierre CHAUVET et de Chantal ETANCELIN) - Aurélia SAUNIER - Bruno MATTON - Philippe FERCOQ - Jackie MARCATTÉ.

Excusés : Sylvie FICET (pouvoir à Daniel DURECU) - Olivier RICOEUR (pouvoir à Rémy BONAMY) - Jean-Pierre CHAUVET (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Chantal ETANCELIN (pouvoir à Thierry LOUVEL) - Jean-Pierre LANGLOIS (pouvoir à Daniel BEUZELIN) - Pierre ESCAP (pouvoir à Séverine GEST) - Michel PIEDNOEL (pouvoir à Agnès LALOI) - Yves PETIT (pouvoir à Eric HABOURG) - Sophie ANDRE (pouvoir à Claire ANDRE) - Philippe COTE (pouvoir à Alain LÉBOUC) - Luc LEFRANCOIS (pouvoir à Didier DECULTOT) - Xavier VANDENBULCKE (pouvoir à Michel FILLOCQUE) - Patrice BOSSE (pouvoir à Francisca POUYER).

Absent : Néant

M. Pascal LOSSON est élu secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : ADOPTION DES BUDGETS 2021

Monsieur le Président rappelle que le vote des budgets primitifs de l'exercice 2021 s'effectue par nature avec une présentation fonctionnelle pour le budget principal.

Après présentation, chaque budget est soumis au vote au niveau du chapitre.

Après délibération, le Conseil Communautaire, décide :

- Par 48 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, d'adopter le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2021, arrêté comme suit en dépenses et en recettes de fonctionnement :

	FONCTIONNEMENT
Dépenses	5 475 062 €
Recettes	5 475 062 €

- Par 53 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions, d'adopter le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2021, arrêté comme suit en dépenses et en recettes d'investissement :

	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 658 370 €
Recettes	1 658 370 €

- A l'unanimité, d'adopter le budget primitif du budget annexe « Hôtel d'entreprises n°2 » de l'exercice 2021, qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	102 171 €	127 302 €
Recettes	102 171 €	127 302 €

- A l'unanimité, d'adopter le budget primitif du budget annexe « développement économique Yerville » de l'exercice 2021, qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	3 698 177 €	3 671 604 €
Recettes	3 698 177 €	3 671 604 €

- Par 53 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, d'adopter le budget primitif du budget annexe « Zone d'activités du Bosc Mauger » de l'exercice 2021, qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	760 001 €	760 002 €
Recettes	760 001 €	760 002 €

- A l'unanimité, d'adopter le budget primitif du budget annexe « Zone d'activités du Bois Saint Jacques » de l'exercice 2021, qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	2 540 000 €	2 540 000 €
Recettes	2 540 000 €	2 540 000 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200069847-20210413-CC-32-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2021

Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



A Doudeville, le 13 avril 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Jean Nicolas ROUSSEAU